

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 21 mai à 14 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué le 18 mai 2021, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	Etaient présents : Antonetti Jean-Pierre, Bartoli Jean-Christophe, Berquez Zélia, Bianconi Charles-Henri, Cesari Mathieu, Quilichini Paul, Sampieri Jean-Pierre, Santarelli Félix
Présents : 8	
Votants : 10	
	Etaient représentés : Cucchi Caroline, Giudicelli Paul,
	Etaient absents : Maniccia Christophe, Polverini Jérôme, Quilichini Pierre, Jean-Vincent Tomasi, Vautrin Marie-Gabrielle
	Secrétaire de séance : Florence BOILET
	Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Objet : Demande de subvention à l'Agence de l'eau et à la Collectivité de Corse portant sur l'étude du schéma directeur et zonage des eaux pluviales de Pianottoli-Caldarello

Monsieur le maire, rappelle au conseil municipal la volonté de la commune d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Aussi, en accord avec le cabinet d'urbanisme en charge du projet, il s'avère nécessaire de mettre en œuvre une démarche de schéma directeur et zonage des eaux pluviales.

Cette mission sera décomposée en 3 phases durant un délai de 6 mois.

Phase 1 : Etat des lieux ;

Phase 2 : Diagnostic et modélisations ;

Phase 3 : Schéma Directeur et zonage des eaux pluviales ;

Le cabinet TPAE sera chargé de la mise en œuvre de cette mission et nous suivra jusqu'à l'enquête publique.

Désignation	Coût de l'opération HT	
Etude sur le schéma directeur et zonage des eaux pluviales		17 000 €
TVA	20 %	3 400 €
Montant TTC		20 400 €
Financement	Taux	Montants
Agence de l'eau et Collectivité de Corse	90 %	15 300 €
Part communale		
TVA	10 %	3 400 €
TOTAL DU FINANCEMENT DU PROJET	100 %	20 400 €

Où le rapport ci-dessus, et après avoir délibéré,

Le conseil municipal,

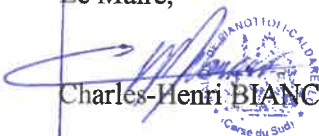

DECIDE

Article 1 : de solliciter une demande de subvention à l'Agence de l'eau pour l'étude sur le schéma directeur et le zonage des eaux pluviales du territoire de la commune de Pianottoli-Caldarello à hauteur de 8 500 €.

Article 2 : de solliciter une demande de subvention à la Collectivité de Corse pour l'étude précitée à hauteur de 6 800 €.

Article 3 : de préciser que la commune a prévu d'utiliser ses fonds propres à hauteur de 5 100,00 €.

Voix POUR :	10
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

Affichée et transmise en Préfecture le : 21 /05/2021	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 21/05/2021, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 21/05/2021  LE MAIRE Charles-Henri BIANCONI Le Maire, Charles-Henri BIANCONI 
---	--